

# Le point de vue du Rex

«L'équipe du Rex, associatifs et salariés à l'unisson, ne peut qu'approuver et se réjouir de la position et de la décision de la majorité des élus municipaux lors de la séance du Conseil Municipal du 28 avril :

- **d'abord sur le constat** de l'urgente nécessité de faire franchir au Rex une nouvelle étape face au développement de la zone d'influence de Montbrison.

- **ensuite sur l'impossibilité matérielle**, prouvée à l'évidence par des mois de recherches et de consultations de spécialistes, de trouver en centre ville l'espace nécessaire - malgré notre profond désir d'y rester, même au prix de dépenses supplémentaires - pour y installer une exploitation capable de répondre au mieux aux nouvelles orientations de la fréquentation cinématographique et aux nouvelles technologies numériques.

Les bons résultats du Rex sont le fruit d'une mise à jour constante au fil des années, des conditions

d'accueil, de confort, d'installation sans délai des nouveaux procédés, son numérique, modernisation des cabines, vaste hall.

Sans revenir sur les handicaps matériels d'un immeuble construit en 1912, c'est, avec l'avènement des multiplexes, la nature même de l'exploitation cinématographique qui a changé.

Tenter d'aménager encore un peu le site actuel, c'est se condamner à la stagnation, puis à la régression, et peut-être à échéance à la disparition face à l'offensive des grands groupes nationaux, à travers les multiplexes toujours à l'affût.

Pour y faire face, nous avons intégré, avec toutes les salles de proximité de la Loire qui faisaient partie de notre groupement initial, une puissante entente nationale, VEO ciné, qui rassemble 280 écrans et 4,5 millions de spectateurs, entente où nous figurons dans les 4 ou 5 salles du peloton de tête.

Nous y poursuivrons la même politique de redéploiement que la quinzaine de salles, qui, comme nous, et en cette même période, travaillent en étroite collaboration avec leurs élus municipaux pour faire face à cette nouvelle étape essentielle pour tous les cinémas de proximité.

Dans cet esprit de solidarité, nous mutualiserons les contributions financières accordées aux seules salles importantes par les compagnies de distribution de films pour faciliter l'installation du numérique.

Nous ne laisserons personne au bord du chemin, pérennisant ainsi un réseau de cinémas de qualité, éléments essentiels de l'équipement culturel et économique de villes centres comme Montbrison, en osmose complète avec le «pays» qui les entoure».

l'équipe associative du Rex  
et son président  
Henri Essertel

*Le Rex est fréquemment partenaire de la Ville de Montbrison pour des événements qu'elle organise. En mars dernier, dans le cadre du mois consacré à Albert Camus, une séance spéciale a été réservée à la projection de L'Étranger de Luchino Visconti, dont le Rex a réussi à se procurer une copie.*

*Le lundi 21 juin (18h10), les spectateurs du Rex pourront revoir «Lucie Aubrac», soirée inscrite au programme de la commémoration à Montbrison du 70<sup>e</sup> anniversaire de L'Appel du 18 juin 1940.*



# Rétro : Un siècle de cinéma à Montbrison

Dans les années 1910, les premiers cinémas ambulants comme le «Royal Bio» se sont installés sur la place Eugène Baune. L'ancienne halle aux grains (fronton à gauche), était encore debout. Nous remercions le collectionneur Pierre Drevet d'avoir retrouvé cette image étonnante d'un autre temps, d'un autre siècle...



**Le septième art apparaît dès le début du XX<sup>e</sup> siècle dans notre ville. En effet, en 1907, un forain nommé Kobelkoff et surnommé «l'homme tronc» s'installe sur la place Eugène Baune.**

**Il est rejoint chaque année par le «Royal Bio», qui dispose d'un grand baraquement en bois.**

**Depuis cette époque des pionniers de la pellicule, cette activité n'a cessé de fonctionner, sur différents sites.**

En 1912, la paroisse Notre-Dame entreprend la construction d'une «maison d'œuvres», au 9, boulevard Lachèze, bâtiment de pierres et de briques inauguré en grandes pompes par l'archevêque de Lyon le 6 avril 1913 ! Trop rapidement interrompues dès la déclaration de la Première Guerre mondiale, les projections reprennent le 19 décembre 1920 avec le film

«Les Indes Noires» dans une salle rebaptisée «Cinéma des familles».

Dans le même temps, bloqué sur la place Eugène Baune, le Royal Bio continue de fonctionner, avant d'occuper la chapelle des Pénitents désaffectée dans les années 1920. Trois cinémas existaient alors à Montbrison car en 1917, Messieurs Farjot et Bourge ouvrent l'Astrée, sur le quai éponyme, un équipement qui accueillera les spectateurs jusqu'en 1986 !

En 1938, le Cinéma des familles devient le Lux, puis le Rex en 1943. Des laïcs s'impliquent alors dans l'exploitation.

Après guerre, la fréquentation s'envole avec 400 millions d'entrées !

Mais la généralisation de la télévision dans les foyers puis l'apparition des magnétoscopes entraînent ensuite un net recul et une chute des entrées sous la barre des 200 millions...

## **1982 : le Rex passe d'une à trois salles**

En dépit de cette évolution du film «à la maison», la direction du Rex continue d'investir.

En 1982, Pierre Sijallon, président de l'association, conduit avec succès son projet de transformation de la salle unique en un petit complexe de 3 salles. En un an, la fréquentation accomplit un bond de géant et passe de 35 000 à 72 000 entrées...

Malgré les mises à jour successives, la modernisation des salles, la sonorisation numérique, la climatisation, la création d'un hall moderne, la fréquentation oscille entre 85 000 et 100 000 entrées dans l'année et n'a pas suivi la progression de la zone d'influence cinématographique de Montbrison.

# Mairie

## DE MONTBRISON ET MOINGT

### Le projet de nouveau cinéma aux Jacquins



**Éditorial**  
**Sylviane Lassablière,**  
**Première adjointe**

En décembre dernier, des rencontres avec l'association du Rex ont

mis en évidence l'urgence d'une modernisation et d'une mise aux normes du cinéma.

Il faut bien sûr prendre en compte avant fin 2014 l'obligation d'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.

Il s'agit aussi d'augmenter le potentiel d'accueil pour le porter à 800 fauteuils, afin de répondre à l'accroissement de la demande.

Il s'agit enfin de prendre en compte les nouvelles technologies et exigences (arrivée du numérique et de la 3D, taille des écrans...) pour éviter l'évasion des spectateurs et assurer la pérennité d'un cinéma de qualité dans le Montbrisonnais.

Une restructuration sur le site actuel s'est très vite révélée impossible, aussi bien sur le plan technique que financier. Plusieurs mois d'étude ont été nécessaires pour envisager les différentes implantations possibles et évaluer à chaque fois la faisabilité et le coût financier.

Au terme de cette réflexion et en accord avec l'association du Rex, c'est l'implantation sur l'espace des Jacquins qui a été retenue, comme étant la seule à même :

- de garantir et conforter l'accès à la culture cinématographique ;
- d'assurer la continuité du travail remarquable réalisé par l'association du Rex ;
- de mettre à disposition un équipement susceptible d'évoluer dans le temps et équilibré financièrement.

**Pour l'équipe municipale, c'est un projet qui se situe dans la droite ligne de ses engagements :**

**Un projet volontaire** en soutien à une association animée essentiellement par des bénévoles dont le souhait est de faire découvrir et aimer le cinéma en créant un véritable lieu de vie, de rencontres et d'échanges.

**Un projet solidaire** qui se traduira par une convention d'objectifs signée avec l'association pour :

- une politique de tarifs préférentiels ;
- la mise en place d'animations culturelles variées en collaboration avec d'autres associations de la ville, d'actions en direction

des scolaires et le soutien aux initiatives culturelles locales.

**Un projet innovant** qui anticipe les évolutions nécessaires d'un équipement culturel de proximité, qui participe à la cohérence territoriale et qui met en œuvre un urbanisme de qualité, des modes de déplacements et une accessibilité retravaillés, avec un objectif de développement durable affirmé.

**Les 4 clefs de la réussite :**

- La construction de l'équipement par la Ville, maître d'ouvrage, qui élaborera le programme et le projet, et proposera un bail locatif à l'association.
- La définition d'orientations culturelles au service des Montbrisonnais et des Moingtais, avec le renouvellement de la signature de la convention de partenariat et d'objectifs.
- Une diffusion de qualité avec accueil, communication et animations en liaison avec les initiatives locales, publiques ou privées.
- La présence de bénévoles disponibles, passionnés et compétents pour promouvoir les initiatives en faveur de la diffusion cinématographique.



# Pourquoi un nouveau cinéma à Montbrison ?



## LE CHIFFRE

# 106 391

La réussite du Rex est reconnue par le Centre National du Cinéma (CNC). Performant, le cinéma de Montbrison est apprécié des Montbrisonnais et des Moingtains, mais aussi de l'ensemble des habitants de la zone de chalandise :

2 613 séances et 106 391 spectateurs en 2009. Le coefficient de fréquentation est le double de celui des villes de même taille. Taux d'occupation des salles de 27,73% en moyenne au cours des trois dernières années, alors qu'au plan national, il tourne autour de 15%. 6 280 scolaires (écoles, collèges et lycées) ont participé à quatre cycles permanents en 2009.

## Les films sous-exploités

Si l'association du cinéma Rex se réjouit du taux exceptionnel d'occupation des trois salles, ceci révèle également de manière criante le manque de capacité en nombre de salles et de fauteuils...

En conséquence, l'exploitation des films est souvent insuffisante, alors qu'il existe une vraie demande de cinéma à Montbrison, qui ne s'est jamais émoussée depuis de nombreuses années. Le samedi soir par exemple, il n'est pas rare de voir des spectateurs rebrousser chemin, car ils n'ont pu obtenir de billet.

Le Rex doit donc faire face à des réclamations devenues fréquentes...

## Des écrans trop petits

La taille des écrans pour la projection de certains films à grand spectacle a suscité aussi des frustrations de certains amateurs de cinéma. De guerre lasse, ils renoncent à leur soirée ou s'orientent vers un autre film.

L'avènement récent de la projection numérique (**depuis le 7 avril à Montbrison**) a encore changé la donne et amplifié les insatisfactions. Dans ce domaine, les comparaisons se passent de commentaire. Dans les salles récentes, le ratio de surface des écrans s'établit entre 0,37 m<sup>2</sup> et 0,49 m<sup>2</sup> par spectateur.

Au Rex, il ne dépasse pas les 0,10 m<sup>2</sup>.

## Les handicapés ont seulement accès à la salle 1

En matière d'accès aux salles, le Rex va rapidement être confronté au problème de l'accès des personnes handicapées et à mobilité réduite qui ne peuvent se rendre dans les salles 2 et 3. Et dans la configuration du site actuel, où il est pratiquement impossible de modifier l'existant, cette question épineuse de la mise aux normes impérative de l'établissement est quasiment insoluble...

En effet, dans cet immeuble construit en 1912 (*voir rétro*), la seule solution consisterait à créer un ascenseur extérieur, dont le coût prohibitif ne pourrait être supporté par l'association. D'autre part, le Rex se situant dans le périmètre de la collégiale Notre-Dame, le dossier serait certainement refusé par la direction des Monuments Historiques pour une raison esthétique.

## Un stationnement insuffisant

Le site actuel, très contraint le long du boulevard Lachèze, pose un autre problème lié au nombre insuffisant de places de parking dans l'environnement immédiat du cinéma pour certaines séances. Là encore, les statistiques s'avèrent implacables pour tout gestionnaire de cinéma moderne.

En somme, l'évolution de l'exploitation rationnelle d'un équipement cinématographique, aux normes d'aujourd'hui, en particulier en terme d'accessibilité à tous les publics, passe par l'implantation sur un nouveau site.

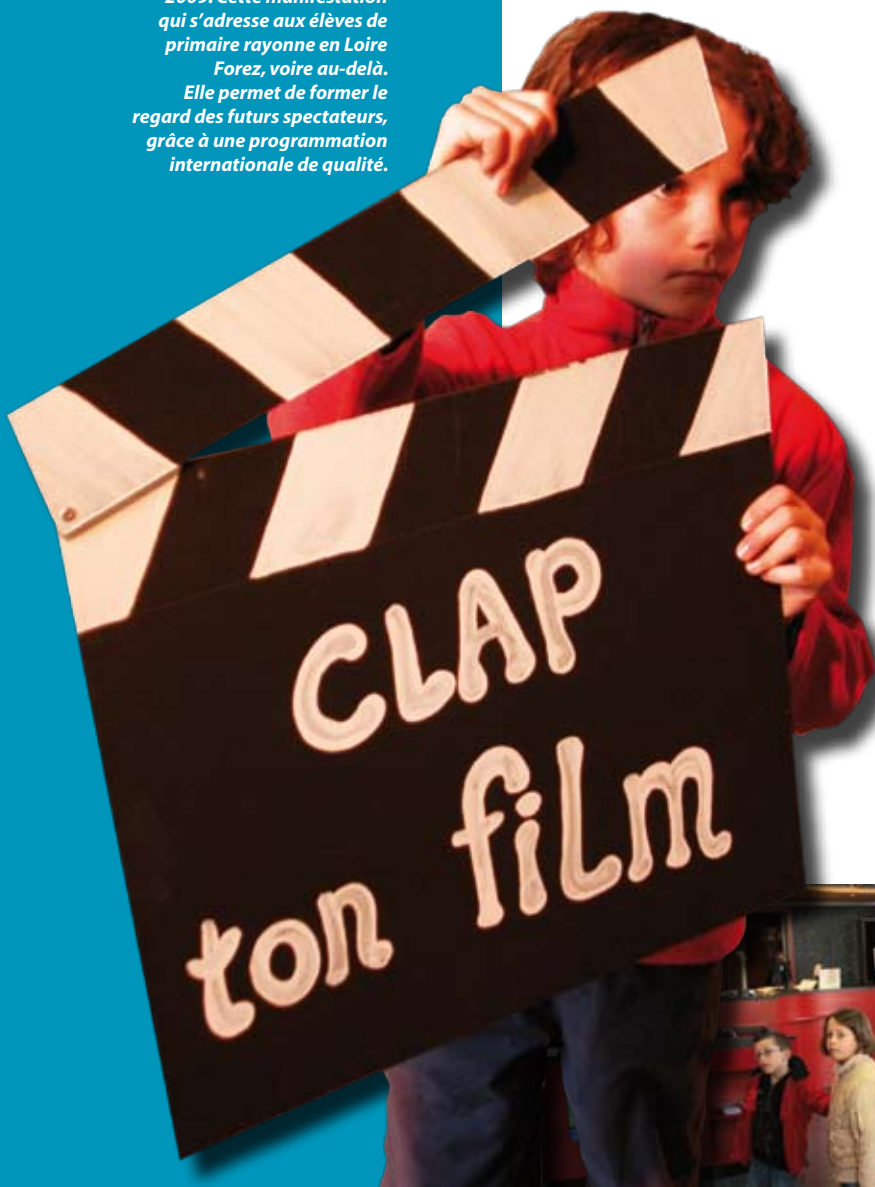


# Un projet de cinq salles sur une terre de cinéma

**L'accélération de la mise en place des équipements numériques et la concentration de l'activité au profit des multiplexes (163 équipements référencés en 2009 réalisent plus de la moitié des entrées et 58% des recettes), ont alimenté les craintes de l'équipe du Rex.**

**Partageant cette inquiétude avec la Municipalité de Montbrison, elle a commandité une étude de marché au cabinet clermontois Vuillaume, agréé par le CNC.**

En 2007, la Ville de Montbrison était aux côtés du Rex pour la création du Festival jeunesse «Clap ton film», dont il a été organisé une deuxième édition en 2009. Cette manifestation qui s'adresse aux élèves de primaire rayonne en Loire Forez, voire au-delà. Elle permet de former le regard des futurs spectateurs, grâce à une programmation internationale de qualité.



## **Une étude de marché très positive**

Les résultats de cette étude sont significatifs. Elle décrit ainsi l'existence d'un milieu montbrisonnais très favorable au cinéma et à son développement, mais aussi une progression de la population de la ZIC (Zone d'Influence Cinématographique) très supérieure à la moyenne nationale depuis 1990, «*élément essentiel pour la transformation du cinéma actuel*».

L'étude relève également des éléments démographiques encore une fois très positifs pour le développement du cinéma. Des zones d'habitation immédiatement périphériques de Montbrison possèdent une population beaucoup plus jeune que la moyenne nationale, grâce à une «sur-représentation» des 6-19 ans.

La structure de la population, par catégories socio-professionnelles, est un autre atout pour la fréquentation cinématographique, de même que le niveau d'instruction, en moyenne plus élevé lui aussi.

## **145 000 entrées potentielles**

En conclusion, sans faire ombre aux cinémas en Loire Forez, cette étude très intéressante a évalué le potentiel annuel à Montbrison à 145 000 entrées pour l'exploitation de 5 salles (au lieu de trois).

Ce sont des perspectives tout à fait raisonnables, car le taux d'occupation serait alors plus bas que le taux actuel.



# Quatre sites montbrisonnais à l'étude, mais un seul viable



**Après avoir pris connaissance des résultats encourageants de l'étude de marché, le Rex et la Ville de Montbrison ont conjointement recherché un site d'implantation, en privilégiant le maintien en centre ville.**

Le site de l'ancien hôpital Guy IV a été étudié de très près, sans succès. Si l'on considère les surfaces nécessaires (2 800 m<sup>2</sup> de plancher) et les volumes indivisibles de salles de cinéma, avec des écrans variant de 40 à 100 m<sup>2</sup>, on aboutirait à des prix de revient au fauteuil qui dépasseraient de 40% les prix normalisés par le CNC.

Le dossier de subvention, déposé par l'association et indispensable à la réussite du projet, risquerait donc d'être rejeté.

Le site des **anciennes usines Gégé à Moingt** et le tènement de l'**ancienne menuiserie Blanc** (derrière la place Bouvier) semblent encore moins intéressants, en raison du coût élevé du terrain et des contraintes techniques. Enfin ces trois sites potentiels n'offraient pas, pour le futur, de possibilité d'extension du nouvel équipement. Il ne restait donc plus qu'une seule implantation possible, **sur le site des Jacquins**, sur les terrains les plus proches des boulevards.

Les experts du CNC étaient préalablement venus de Paris pour visiter les 4 sites potentiels, ils étaient parvenus aux mêmes conclusions.

Ces terrains qui appartiennent à la commune et pour une grande part déjà dédiés aux loisirs et à la jeunesse, sont facilement accessibles, à la fois depuis l'hyper-centre de Montbrison, mais aussi depuis la rocade et les communes alentours.

Un élément déterminant car actuellement 6 spectateurs sur 7 fréquentant le Rex ne résident pas dans Montbrison intramuros.

La Ville et le Rex réfléchissent d'ailleurs au moyen de faciliter l'accès du futur équipement à tous les publics, jeunes et moins jeunes.

## Le projet de cinq salles aux Jacquins

Les cinq salles offriront une capacité globale comprise entre 770 et 895 fauteuils (au lieu des 440 actuels).

Dans le même environnement que l'espace Guy Poirieux et le Lieu d'Expression Artistique, le nouveau complexe comportera donc cinq salles, mais également un grand hall de 280 m<sup>2</sup>, des espaces d'animation, et la perspective de renforcer la programmation culturelle par la retransmission sur écran géant de concerts et de spectacles de grande qualité, comme la saison du Metropolitan Opera de New-York ou celle de la compagnie du Bolchoï de Moscou, ceci sans entrer en concurrence avec la programmation purement cinématographique qui laisse des temps ouverts...



*Des animations accompagnent régulièrement le lancement des films, comme ici Zaina.*

## SON FINANCEMENT

Des simulations financières plutôt encourageantes ont été réalisées. Compte tenu des subventions à attendre, notamment du CNC, elles montrent que l'équilibre financier devrait être atteint au bout de sept années d'exploitation. La Ville de Montbrison prendra en charge la construction du bâtiment. Gestionnaire du lieu, l'association du cinéma Rex sera redevable d'un loyer versé à la commune. Depuis l'origine, la gestion associative de l'établissement basée sur le bénévolat a permis la création de 4 emplois et demi et contribue au bon équilibre financier de l'exploitation.